



Assemblée Générale extraordinaire de la LFH du 18 mars 2025
Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 19h, sous la présidence de Marie BRASSEUR, Présidente. Cette Assemblée générale a lieu en présentiel dans les locaux de l'Hôtel HOLIDAY INN à Diegem.

Deux scrutatrices, Véronique VANDERLINDEN (Pingouin) et France VANDERMEULEN (Lynx) sont présentes sur place afin de contrôler le bon déroulement de l'AG, en particulier la procédure de vote électronique.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 34 clubs présents ou représentés sur 53 et représentant 113 voix sur 155. L'AG peut donc valablement délibérer.

Administrateurs :

Marie BRASSEUR (Présidente) – Nicolas DASSONVILLE – Cathy DELVAUX (Trésorière) – Géry DOHMEN – Nancy PAUWELS – Benoît DUPONCHEELE – François HUPET et Anouk RAES.

Directeur général : Dominique COULON

Clubs :

Amicale Anderlecht – Andenne – Anhee – Argos – Ascalon – Chessy – Ciney – Daring – Grez – Hannut – Huy – Ixelles – Jaguar – La Louvière – Langeveld – LARA – Léopold – Louvain-La-Neuve – Lynx – Namur – Neupré – Ombrage – Parc – Pingouin – Primerose – Rasante – RIX – Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Wolvendael – Woluwe – Zaid.



2. Allocution de bienvenue

Marie BRASSEUR, Présidente de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Elle invite l'assemblée à se recueillir un instant en mémoire de Pierre WATTEAU, décédé récemment. Pierre Watteau était le Président du club de Tournai depuis de très nombreuses années et s'est dévoué corps et âme pour son club.

De manière plus réjouissante, la Présidente souhaite la bienvenue au club de Ciney, 53^e membre de la LFH, affilié à la LFH depuis novembre 2024.

Marie Brasseur félicite également le club du Léopold, récent champion d'Europe Indoor, une première pour un club belge à ce niveau de compétition. De manière générale, le succès de l'indoor se poursuit d'année en année et les finales jeunes organisées à la salle Erasme le week-end des 22 et 23 février en sont une magnifique concrétisation avec un niveau de jeu, un public et une ambiance au plus haut niveau.

Lors de cette Assemblée générale, deux points retiendront l'attention :

- d'une part, comme chaque année à pareille époque, l'approbation des comptes et du budget ainsi que la décharge aux administrateurs et aux réviseurs aux comptes
- d'autre part, le renouvellement partiel des membres de l'Organe d'administration, comme tous les deux ans.

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2024

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2024.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.



4. Finances

Cathy Delvaux, Trésorière de la LFH, présente le résultat 2024 et le budget 2025 de la Ligue.

Résultat 2024

La Trésorière présente tout d'abord le résultat pour l'année 2024.

Les comptes sont présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'Arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives.

Les comptes annuels présentent **un total de bilan de 1.414.568,77 EUR** avec un **bénéfice de l'exercice de 15.135,19 EUR**. **Nous vous proposons de reporter ce bénéfice.**

Le compte de résultat se décompose comme suit :

Produits	3.939.761
Charges	-3.924.626
Résultat	15.135

Nous avons enregistré une croissance de 2,7% du nombre de joueurs (jeunes et non-joueurs) pour atteindre un total de 28.756 joueurs au 31 décembre 2024.

La LFH a pu mener à bien la plupart des projets qu'elle comptait réaliser au cours de l'année 2024. Pensons notamment à :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique de la LFH (comité de pilotage trimestriel avec reporting régulier vers les organes officiels)
- le parrainage et l'accompagnement des clubs dans leur développement par le biais de projets tels que Boost ou Hockey2school
- la remise à niveau des formations au sein de la Coach Academy (Animateur, Initiateur, Educateur) et la finalisation du cours MS Entraîneur qui pourra être lancé dans le courant de l'année 2025



- la croissance constante du nombre de Club Umpire Coaches et de Club Umpires au sein de l'Umpire Academy ainsi que l'amélioration des programmes de suivi et d'accompagnement des Club Umpires
- différents projets d'infrastructures sportives hockey réalisés ou en voie de finalisation.

Les clubs ont pu, à nouveau, bénéficier de soutien par l'Adeps avec intervention sur fonds propres de la part de la LFH :

- le projet « détection des hauts potentiels » (lien avec le projet de présélection et de sélection District)
- un subside de « labellisation » qui a permis de soutenir encore plus les clubs par rapport à leurs efforts de formation de coaches, d'arbitres ou de dirigeants.

L'augmentation des subsides de fonctionnement permet d'envisager l'avenir sereinement.

Les frais de personnel ont subi les effets de 12 mois pleins avec indexation.

La présentation des résultats ne suscite pas de question auprès des membres.

Rapport du réviseur aux comptes

Comme l'an dernier, il a été demandé aux réviseurs d'entreprises EY de procéder à un contrôle externe des comptes. Ce dernier s'est avéré positif également puisque **les réviseurs ont émis un rapport sans réserve** qui est joint en annexe du présent procès-verbal.

Approbation des comptes – Décharge aux administrateurs – Décharge au réviseurs aux comptes

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner » :

- **Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité des voix**
- **Décharge est donnée à l'unanimité d'une part, aux administrateurs et d'autre part, aux commissaires aux comptes.**



Budget 2025

La Trésorière présente ensuite le projet de budget 2025 qui a été élaboré avec le staff, la cellule financière et validé par la suite par l'Organe d'administration de la Ligue.

Pour 2025, la LFH souhaite continuer son développement et celui des clubs à travers des projets tels que la détection, Boost, Hockey2school, la Coach Academy, la Club Manager Academy et l'Umpire Academy.

Les priorités suivantes ont été déterminées :

- Booster la croissance
- Création de nouveaux clubs afin de renforcer le maillage, en particulier en Région wallonne
- Approfondir le réseau éthique afin d'accompagner au mieux et de partager les expériences entre les référents éthiques des clubs
- Umpire Academy : développement d'une application interactive pour les Club Umpire Coaches et les Club Umpires et meilleur suivi des Club Umpires
- Finalisation du cours Entraîneur afin de pouvoir le lancer en 2025 au niveau de la Coach Academy
- Réflexion à mener avec les clubs par rapport au contenu du trajet de formation des dirigeants de clubs.

A ce stade, la Ligue escompte un budget positif de l'ordre de 30.500€.

Ce projet de budget n'appelle pas de question de la part des membres.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le budget 2025 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées par l'Assemblée générale.



5. Organe d'administration - Elections

Comme tous les deux ans et conformément aux statuts, un renouvellement partiel de l'Organe d'administration de la Ligue est prévu.

A cette occasion, l'Assemblée générale et les Administrateurs de la LFH tiennent à remercier tout particulièrement Nancy PAUWELS qui quitte aujourd'hui l'Organe d'administration de la Ligue, ayant atteint le nombre maximum de mandats prévus par les statuts. A côté de son mandat d'administratrice, Nancy a été également, pendant de nombreuses années, la cheville ouvrière de la Commission jeunes et n'a eu de cesse de mettre en avant la politique jeunes, la formation et la défense des intérêts des clubs. Merci Nancy pour ton engagement !

Avant de passer à la présentation des candidats et au vote proprement dit, Dominique COULON, Directeur général de la LFH, procède à un rappel de la situation et des statuts :

- Marie BRASSEUR, Présidente a été élue en juin 2024 pour un mandat de 4 ans venant à échéance en juin 2028
- 5 administrateurs ont été élus en juin 2023 (Nicolas DASSONVILLE – Cathy DELVAUX – Géry DOHMEN – Benoit DUPONCHEELE et François HUPET) et leur mandat se poursuit jusqu'en mars 2027
- L'Organe d'administration doit être composé d'au moins 8 et de maximum 10 administrateurs (Présidente non comprise) : aujourd'hui, au moins 3 et au maximum 5 administrateurs seront élus
- Statutairement, l'Organe d'administration doit être composé d'au moins 30% du genre le moins représenté.

La Ligue a reçu 9 candidatures et les différents candidats se présentent brièvement à l'Assemblée et détaillent les raisons principales qui les ont incités à se présenter (ou à se représenter) à cette élection.



Après dépouillement, 4 candidats sont élus Administrateurs pour une durée de 4 ans (échéance du mandat en mars 2029) :

- | | |
|----------------------------|--------|
| 1. Anouk RAES : | 93,81% |
| 2. Céline MARTIN-SCHMETS : | 84,07% |
| 3. Sara BUSSIERE : | 69,91% |
| 4. Christophe DISTEXHE : | 67,26% |

Les autres candidats n'obtiennent pas 50% des voix et ne sont donc pas élus, mais sont vivement remerciés pour leur engagement.

Pour les deux prochaines saisons, **l'Organe d'administration de la LFH sera donc valablement composé de 10 administrateurs (Présidente incluse) et totalement paritaire: 5 hommes et 5 femmes.** Il reste donc un mandat vacant.

6. Suivi de projets

L'Assemblée générale est également l'occasion de parcourir et de présenter le suivi de différents projets importants pour les clubs et pour la Ligue.

3 sujets retiennent aujourd'hui l'attention :

6.1. Plan stratégique 2025-2028

Le plan stratégique de la LFH couvre la période 2022-2026. En ce début d'olympiade et de présidence, il a paru intéressant d'une part, de procéder à une évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique et d'autre part, d'adapter quelque peu la période couverte par ce plan, et ce afin de mieux « se caler » avec les autres entités de la fédération qui fonctionnent par olympiade.

Les clubs ont pu rencontrer Charlotte BURNAY d'Eversaule qui a accompagné à plusieurs reprises la Ligue dans la mise en œuvre de sa vision stratégique. A cette occasion, les clubs ont eu l'occasion de faire part de leurs remarques et points d'attention, voire de leur méconnaissance globale de la vision stratégique de la LFH.



A l'issue de cette concertation, l'Organe d'administration a validé une vision stratégique affinée qui couvre 4 axes principaux :

- **La croissance**
- **L'encadrement d'excellence**
- **Le rayonnement**
- **Le respect, l'intégrité et la durabilité.**

Lors de la prochaine Assemblée générale, la Ligue reviendra sur ces différents points de manière plus détaillée en fixant une feuille de route pour les prochaines années.

6.2. LAB Hockey féminin – plan d'action

A la suite du LAB du hockey féminin organisé le 30 novembre dernier, de nombreuses idées ont surgi au cours des débats.

Le staff a tenté de regrouper et de synthétiser ces différentes idées sous la forme de fiches-outils pratiques donnant des idées concrètes pour améliorer la représentativité féminine dans les structures des clubs.

Dans les prochains jours, ces fiches-outils vont être diffusées auprès des clubs et des participants au LAB. Un suivi sera organisé avant la fin de l'année afin d'évaluer les avancées et mesures concrètes qui ont pu être mises en œuvre d'ici là.

6.3. Profils de fonctions dirigeantes

La gestion d'un club de hockey repose sur l'engagement de nombreuses personnes : membres du comité, bénévoles, entraîneurs, arbitres, parents... Une organisation claire et structurée est essentielle pour assurer son bon fonctionnement et mobiliser efficacement ces acteurs

Afin d'accompagner les clubs dans cette démarche, **la LFH a élaboré un document regroupant les différentes fonctions pouvant exister au sein d'un club.** Celui-ci propose pour chaque rôle :

- Une mission clairement définie
- Les principales tâches associées
- Les compétences requises



LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

- Son positionnement organisationnel
- Le cadre et les ressources disponibles.

Cet outil a pour vocation d'**aider les clubs à clarifier leurs besoins et à faciliter la recherche de bénévoles**, en leur offrant une vision précise de leur engagement.

Tous les points ayant été abordés, la Présidente clôt les débats à 20h30 et remercie les membres pour leur présence et leur participation.

Dominique COULON
Directeur général

Marie BRASSEUR
Président